

le gendarme **Pierre Le Mens** (1913-1953)



Le gendarme Pierre Le Mens



Insigne de la 41e promotion d'élèves gendarmes de l'école de Châteaulin

Sébastien Horner

Garde
Service historique de la Défense
Département de la symbolique de la Défense

Né dans le Finistère en 1913, Pierre Le Mens intègre la gendarmerie en 1936 après trois ans de service au 19^e dragons comme engagé volontaire. Il commence sa carrière dans la garde républicaine mobile en Bretagne puis passe en 1941 dans la gendarmerie départementale de la Vienne ; il y est noté comme un gendarme consciencieux, donnant toute satisfaction dans sa manière de servir et recevant à titre exceptionnel la médaille militaire. Muté en 1944 dans la compagnie de la Sarthe, il est affecté à la brigade de La Ferté Bernard où le 18 novembre 1953 à 15 heures 15 il est mis en alerte sur l'itinéraire de fuite d'un dangereux malfaiteur identifié un peu auparavant par la police du Mans.

Le Mens se poste alors avec un camarade sur la RN 23 à des carrefours importants de cet axe vers Paris afin d'appréhender un dénommé Klinck, recherché pour cambriolage et en cavale dans une voiture « Frégate » noire volée à Lille. A 17 heures 12, les deux gendarmes sont avisés par téléphone que la brigade de Tuffé, en police route à Sceaux-sur-Huisne, a repéré un véhicule immatriculé 9757 AN 59, circulant à plus de 100 km/h en direction de l'est sur la RN 23, et donc vers La Ferté-Bernard située à quelques kilomètres de là ! En urgence,

un dispositif d'interception est alors mis en place par les deux gendarmes, renforcés par le planton de la brigade. Alors qu'ils projettent d'obstruer la chaussée au moyen d'un camion réquisitionné, n'ayant pas le temps de mettre en place le matériel de barrage réglementaire, une voiture Renault noire s'approche d'eux à vive allure. Le Mens se précipite alors sur la chaussée, pistolet au poing, et intime l'ordre au conducteur de s'arrêter : celui-ci accélère et percute délibérément le gendarme, qui retombe brutalement sur le sol à plusieurs mètres du choc. Un camarade tire alors sur la voiture, mais sans succès. Après avoir volé un second véhicule, le fuyard est finalement arrêté par la gendarmerie dans l'Oise le 24.

Quant au gendarme Le Mens, il décède le 25 novembre 1953, après un long coma. La médaille de la gendarmerie lui a été remise sur son lit de douleur par les plus hautes autorités militaires et administratives locales. La presse régionale note que l'attitude héroïque et le « plus haut esprit du devoir » du gendarme Le Mens ont provoqué dans la population une admiration sans borne qui rejaillit sur l'institution toute entière. En 2012, la 41^e promotion d'élèves gendarmes de l'école de Châteaulin a choisi le gendarme Le Mens comme parrain.